

Coalition

Par le Dr Taha Hussein

Kawkab al-Sharq, 19/3/1933

Je n'ai jamais cru, en aucun jour, que le président du Conseil eût un parti politique qui pût véritablement mériter ce nom ; je n'ai jamais tenu compte, en aucun jour, de ce qu'on appelle le Parti de l'Union ; et je n'ai jamais cru, en aucun jour, que ces groupements, que le ministère en place affecte de considérer comme des appuis dont il s'enorgueillit, fussent de véritables corps organisés, dont la structure reposât sur quelque principe politique de ceux qui guident les nations et les peuples sur une voie de progrès, modérée ou extrême. Ce ne sont, au contraire, que des groupements composés d'individus ayant des fins et des intérêts propres, les uns se réalisant par l'accès aux postes du pouvoir, les autres par le lien avec ceux qui détiennent ces postes. Ainsi tout homme à qui les circonstances permettent de superviser la conduite des affaires en Égypte, et qui trouve chez les Anglais soit agrément et soutien, soit négligence et indulgence, est capable de constituer ces groupements, capable de les dissoudre, capable de les honorer et de leur accorder faveur et affection — puis, par la suite, de faire mine de s'enorgueillir d'eux et de s'appuyer sur eux. Et lorsqu'il en fait mine, il sait fort bien qu'il ne trompe personne, et ne donne à personne l'illusion que ce qu'il montre soit véridique, ou que ce qu'il dit soit vrai.

Et si le président du Conseil venait à juger bon de prendre d'autres partisans et auxiliaires à la place de ceux qu'il appelle aujourd'hui ses partisans et ses auxiliaires, le Parti du Peuple ne pourrait le désavouer pour cela, ni le Parti de l'Union lui témoigner déplaisir ou lui manifester le moindre ressentiment. La preuve en est qu'il s'est fâché contre trois de ses anciens auxiliaires et collègues ; l'un d'eux avait été le vice-président du Parti de l'Union, et en avait été l'âme, le cœur et l'esprit ; les deux autres avaient été — à ce que dit-on — deux grands chefs parmi les chefs du Parti du Peuple. Le président du Conseil se fâcha contre eux et les chassa de son ministère, et, comme le dit le vieux proverbe, pas même deux chèvres ne se heurtèrent la tête au sujet de leur expulsion de ce ministère.

Quant au Parti de l'Union, il se soumit et s'en contenta, et ne se contenta point de la seule soumission et du seul contentement, mais abandonna son propre vice-président, renia son âme même, et se sacrifia lui-même, et accepta la démission de Maher Pacha de la vice-présidence

du parti. Quant au Parti du Peuple, il n'hésita point dans la soumission et le contentement, mais rendit obéissance en toute humilité, abandonna Dawes Pacha, et accepta la démission d'Abd al-Fattah Yahya Pacha.

Et je puis t'assurer que le président du Conseil est capable d'adjoindre Son Excellence Hilmi Issa Pacha à son collègue Ali Maher Pacha, et que, s'il le faisait, il ne rencontrerait de la part du Parti de l'Union ni refus ni dédain, car le Parti de l'Union, en lui-même, n'est capable ni de refus ni de dédain. Et je puis t'assurer aussi que le président du Conseil est capable d'adjoindre Son Excellence Allam Pacha et Son Honneur Ali al-Manzalawi Bey à leurs anciens collègues Tawfiq Dawes Pacha et Abd al-Fattah Yahya Pacha, sans rencontrer de la part du Parti du Peuple rien d'autre qu'obéissance et soumission, rien d'autre que gratitude envers lui et éloge de lui, et supplication à Dieu Tout-Puissant pour qu'Il prolonge ses jours et le revête de l'habit de la santé et du bien-être, ample et généreux — car le Parti du Peuple n'existe que par le président du Conseil, et le président du Conseil n'existe point par le Parti du Peuple.

Ne dis donc point que l'Égypte a maintenant un ministère de coalition, car un tel ministère ne saurait exister que là où se trouvent deux partis, ou plusieurs, capables de s'unir et capables de se désunir, capables de diriger la politique de l'État, et capables de faire descendre le président du Conseil à leur propre jugement — et non de descendre elles-mêmes au jugement du président du Conseil. L'Égypte a, plutôt, le ministère de Sidqi Pacha : c'est lui qui rassemble ses compagnons et les disperse, lui qui élève ses compagnons aux postes du pouvoir puis les fait retomber aux rangs des autres hommes, lui qui suscite entre ses compagnons la coalition, et manigance, quand il le veut, de susciter entre eux la discorde à sa place.

Si Sidqi Pacha peut s'unir à lui-même et se désunir de lui-même, alors tu peux bien dire que son ministère est un ministère de coalition ! Le président du Conseil n'est rien d'autre qu'un joueur d'échecs, avançant les pièces sur son échiquier et les retirant comme le veulent son art et son habileté en cet art. Et quand donc as-tu vu une pièce, ou des pièces, de l'échiquier faire signe au joueur, ou lui parler, ou le contredire et lui disputer la façon dont il les fait avancer ou reculer ?

Ne dis pas non plus que le président du Conseil est responsable de la politique de l'État, et qu'il lui revient donc de choisir ses propres auxiliaires, et de s'en délester quand ils lui pèsent — car assumer les

responsabilités exigerait, dira-t-on, une telle mesure de liberté dans le changement et le remplacement, dans la rupture et le rattachement. Car les présidents du Conseil, ailleurs, n'assument point le pouvoir ni n'en portent les responsabilités en leur nom propre, mais bien au nom de leurs partis, de sorte que leur politique est l'otage du consentement de ces partis, au point que ces partis peuvent leur donner des ordres, et qu'aussitôt ils quittent leurs fonctions sans hésitation ni refus.

Peux-tu imaginer le Parti du Peuple s'assemblant un jour pour déclarer son opposition à la politique de son propre chef — ou faisant moins que cela, en demandant à l'un de ses ministres de quitter son poste ? Peux-tu imaginer le Parti de l'Union pouvant s'assembler un jour pour demander à celui qui le représente au ministère de quitter le ministère ? S'il en était ainsi, le Parti du Peuple et le Parti de l'Union auraient depuis longtemps été dissous, ou les ministres que leurs partis auraient sommés de démissionner auraient refusé de le faire, et seraient allés chaque matin à leurs bureaux et rentrés chaque soir chez eux, et les membres des partis auraient été réduits à venir les trouver chaque matin dans leurs bureaux et chaque soir dans leurs demeures, s'excusant, implorant, et promettant de ne plus jamais retomber dans une révolte aussi audacieuse !

Et ce n'est que de cette manière qu'un homme doué de quelque part de discernement ou de réflexion peut expliquer cette activité étrange et féconde que déploie notre président du Conseil en révocations et mutations, en destitutions et demandes de démission, au point que son ministère est aujourd'hui plus éloigné qu'il ne l'a jamais été de ce qu'il était le jour où il le forma, voilà plus de deux ans.

Il n'est donc pas juste de dire que le ministère en place représente des partis ou des corps organisés ; la vérité, plutôt, est que ce ministère représente un individu précis, en qui se sont rassemblés ces corps dont on dit que le ministère se compose : à savoir, le président du Conseil.

Et bien que ceux qui nous gouvernent en ces jours ne tirent, dans la plupart de leurs actes et de leurs propos, que d'une seule idée — à savoir que le peuple est mineur et faible, et que ses affaires doivent donc revenir à des tuteurs plutôt qu'à lui-même — ce peuple mineur a compris, dès le premier jour, la véritable nature du lien entre le président du Conseil et ses collègues, et entre le président du Conseil et ces corps dont il prétend s'appuyer et s'enorgueillir. Jamais il n'a cru qu'il s'appuyait sur un parti, ou s'enorgueillissait d'un corps égyptien organisé

; il s'est plutôt convaincu qu'il s'enorgueillit de cette puissance, ou de ces puissances occultes et dominantes, dont al-Ahram a parlé il y a deux jours. Et il ne s'attendait pas à ce que le bien ou le mal pouvant atteindre le ministère fût un effet de l'agrément ou du déplaisir de ces partis ; il s'attendait plutôt à ce que le ministère fût affecté par cette puissance, ou ces puissances, qui l'ont créé et soutenu, et qui continuent de le soutenir et de le diriger aussi.

Et c'est là, à elle seule, la raison pour laquelle ceux qui aiment le ministère et ceux qui le détestent n'attendent, ni pour son maintien ni pour sa chute, l'agrément ou le déplaisir du Parlement, quand bien même la constitution confierait au Parlement le pouvoir de maintenir le ministère ou de le renverser ; ils attendent plutôt ceci ou cela de cette puissance occulte, dominante et manœuvrière, qui se montre tantôt au Caire, tantôt, à d'autres moments, à Londres.

Et les gens sont excusables de songer aux Anglais, et d'attendre d'eux le bien ou le mal pour le ministère, car ils n'ont jamais vu, de la part du Parlement, la moindre opposition au ministère, ni la moindre querelle avec lui, ni la moindre hésitation à le soutenir. Il est bien rare que les choses se déroulent, entre le ministère et le Parlement, dans cet étrange accord, malgré les tempêtes violentes qui secouent le pays en ces jours. Et c'est là aussi ce qui a lassé les gens dans leur effort pour comprendre ce qu'ils appellent le climat politique, et pour discerner les vents qui pourraient y souffler, secouant le ministère, ou le poussant tantôt à droite, tantôt à gauche.

Si les choses, chez nous, étaient comme dans les autres pays constitutionnels, nul ne se soucierait du départ du Haut-Commissaire ou de sa présence, ni de la réunion du Comité anglo-égyptien ou de sa dissolution, ni du silence de la presse anglaise ou de sa loquacité ; et les gens se tourneraient vers le Parlement seul, lui demandant seul de leur faire comprendre la politique égyptienne, et ne connaissant qu'en lui seul le climat de la politique égyptienne.

Sur le seul président du Conseil retombe cette conséquence honteuse : la responsabilité de voir les Égyptiens se tourner vers les Anglais, attendant d'eux le bien ou le mal. S'il avait conduit son ministère selon cette marche naturelle qui sied à une vie constitutionnelle saine, les Égyptiens auraient regardé vers eux-mêmes plus qu'ils ne regardent vers les Anglais, et auraient attendu davantage d'eux-mêmes qu'ils n'attendent des Anglais.

Que dis-je ? Si le président du Conseil avait suivi cette marche familière, coutumière dans les pays constitutionnels, il ne serait pas resté au pouvoir un mois.